

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE DE JENDOUBA  
SOUS DIRECTION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS

# **\*\*DOSSIER DE CONSULTATION\*\***

*Administrative  
Consultation N° 35/2022*

***TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE SPORT  
A L'UNIVERSITE DE JENDOUBA***

**CAHIER DES CHARGES**  
**TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE SALLE DE SPORT**  
**A L'UNIVERSITE DE JENDOUBA**

**ARTICLE 1 : Objet de la consultation.**

Le présent dossier a pour objet de faire connaître le programme général et les règles des travaux d'aménagement d'une salle de sport à l'université de Jendouba et de fourniture des stores.

**ARTICLE 2 : Passation de la consultation.**

La participation à la présente consultation sera en ligne/ hors ligne les soumissionnaires doivent s'inscrire au système **TUNEPS** pendant les délais mentionnés à l'avis de consultation.

Les offres doivent être soumises sur **TUNEPS** et pour ceux qui ont retirés la consultation du site **web de l'université de Jendouba** seront remis sous pli fermé et recommandé par poste ou déposé directement au bureau d'ordre de l'université de Jendouba à l'adresse suivante :

**UNIVERSITE DE JENDOUBA**  
**CAMPUS UNIVERSITAIRE AVENUE DE L'UNION DE MAGHREB ARABE**  
**JENDOUBA 8189**

(Le cachet du bureau d'ordre fait foi)

En plus de l'adresse ci-dessus indiqué l'enveloppe extérieure doit mentionner l'expression suivante :

« **A ne pas ouvrir consultation N° 35/2022 Travaux d'aménagement d'une salle de sport à l'université de Jendouba** »

Les participants peuvent participer a un lot ou plus.

Une fois l'offre est remise, le participant ne peut ni le retirer ni la modifier ni la corriger sous aucun prétexte.

**NB : Motif de rejet de l'offre lors de l'ouverture des plis :**

- **Toute offre parvenue en dehors du délai prescrit (heure et date) dans l'avis de la consultation**
- **Patente non conforme au domaine de l'activité :**
  - **Lot 01 : spécialiste en menuiserie de l'aluminium**
  - **Lot 02 : spécialiste en commercialisation du textile**

**ARTICLE 3 : Délai d'exécution.**

Le délai d'exécution est fixé à vingt (**20**) jours, à partir de la date de commencement des travaux, y compris dimanches et jours fériés.

**ARTICLE 4: Notification et ordre de service de commencement des travaux**

La notification de la consultation ou le bon de commande seront remis au soumissionnaire par l'administration, le délai imposé partira le lendemain de la réception de la dite notification ou du bon de commande signé ou ordre de service.

**ARTICLE 5: Inspection des travaux.**

Les représentants de l'université de Jendouba devront à tout moment avoir accès aux lieux des travaux.

L'Administration a la possibilité de refuser les matériaux présumés vicieux, les dépenses de cette opération, faite après convocation du soumissionnaire, sont à sa charge.

**ARTICLE 6 : Réception des travaux.**

L'achèvement des travaux, l'entrepreneur est tenu d'aviser l'administration par écrit pour procéder à la réception des travaux.

**ARTICLE 7 : Mode de paiement.**

Le paiement se fera après réception de tous les travaux sans aucune réserve sur présentation du bon de commande et des factures en quatre exemplaires signées et approuvées par l'administration et par l'entrepreneur.

**ARTICLE 8 : Validité des offres.**

Du seul fait de la présentation de leurs offres, les soumissionnaires sont liés par celles-ci pour une période de soixante (45) jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.

**ARTICLE 9 : Composition du dossier de soumission**

:

L'offre est constituée de :

- Dossier administratif
- L'offre technique
- L'offre financière (soumission, bordaux des prix )

**Les pièces administratives :**

1. L'original de la consultation paraphé et dûment signé
  2. Une copie de l'extrait du registre de commerce
  3. Patente :
- **Lot 01 : spécialiste en menuiserie de l'aluminium**
  - **Lot 02 : spécialiste en commercialisation du textile**

**ARTICLE 10 : Pénalité de retard.**

Au cas où les travaux ne seraient pas terminés dans les délais proposés par l'administration ce dernier sera passible sans qu'il y ait lieu de mise en demeure préalable, d'une pénalité de retard égale à **vingt (20) dinars par jour** de retard, y compris dimanche et jours fériés. Le montant global de la pénalité sera plafonné à **cinq pour cent (5%) du montant du projet.**

**ARTICLE 11 : Prescription technique.**

Tous les travaux doivent être exécutés suivant le descriptif du devis estimatif et le détail fourni par l'administration et conformément aux règles de l'art.  
Une visite de lieux est exigée.

.....le :.....

**Lu et accepter pat l'entrepreneur**  
Signature et cachée



## SOUSSION

Je soussigné.....

Agissant en qualité de .....

Faisant élection de domicile à .....

Adhèrent à la caisse nationale de sécurité sociale sous le .....

Après avoir pris connaissance des pièces du dossier de consultation relatif aux **travaux d'aménagement d'une salle de sport à l'université de Jendouba et de fourniture des stores.**

Le présent modèle de soumission. - Bordereaux des prix/détails estimatif. M'engage envers le maître de l'ouvrage à exécuter lesdites prestations conformément aux conditions fixées par le C.C.P. (annexés à la présente soumission) contre un montant d'honoraires qui s'élève à :

.....  
.....(en chiffres et en lettre). Ce montant entendu toutes taxes comprises (TTC) se décompose comme suit :

-Montant hors T.V.A .....  
.....(en chiffres et en lettre).

-Montant de la T.V.A.....  
.....(en chiffres et en lettre).

Ce montant entendu toutes taxes comprises (TTC) sera ferme et non révisable. M'engage à assurer les missions sus-citées durant toute la période nécessaire à la réalisation du projet précité. Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues par lui en faisant donner crédit au compte ouvert auprès de  
:.....

Au nom de : ..... Sous le n° (RIB) :  
.....

J'affirme sous peine de résiliation de plein droit du marché de la convention ou de sa mise en régie à mes torts exclusifs que je ne tombe pas sous le coup d'interdictions légales édictées en Tunisie.

Fait à ..... le ..... Le

Soumissionnaire soussigné